



DES EXEMPLES D'INTERVENTIONS

Prévention, dépistage

- Tabac, e-cigarettes,
- Aide au sevrage tabagique,
- Soleil, protection solaire,
- Alimentation,
- Activité physique,
- Promotion des dépistages.

Retour et maintien dans l'emploi

- Sensibilisation : comment se comporter face à un salarié / collègue malade ?
- Formation des managers pour accompagner un collaborateur atteint de cancer,
- Information et soutien des salariés malades.

Modalités

Les propositions sont adaptées aux particularités de l'entreprise.

- Conférences, réunions de service, formations, ateliers thématiques ,etc.
- Une gamme de brochures est à votre disposition (cancers, soins de support, soleil, tabac...)

«Au sein de la Société Générale, la gestion et la prise en charge de nos collègues confrontés au cancer n'est pas chose aisée. Comme l'a justement souligné la Ligue lors de son intervention, nos craintes personnelles, nos a priori, nos projections empêchent souvent d'agir sereinement. L'approche développée par **Lig'Entreprises engagées contre le cancer** répond tout à fait aux interrogations au sein de l'entreprise. La mise en situation et les échanges que vous avez su organiser avec la formatrice tout au long de cette journée nous sont très utiles car très pragmatiques.»

Maguy JOUINES EMMANUELLI



LA LIGUE CONTRE LE CANCER, UNE ASSOCIATION DE RÉFÉRENCE

La Ligue contre le cancer, créée en 1918, est la seule association qui lutte contre le cancer sur tous les fronts de la maladie. Reconnue d'utilité publique, elle repose sur la générosité du public. Elle est apolitique et indépendante financièrement.

4 ACTIONS DE LUTTE

<p>Recherche</p> <p>1er financeur privé de la recherche</p>	<p>Actions pour les malades et leurs proches</p> <p>70 000 personnes ont été accueillies dans plus de 300 espaces Ligue. 12 500 familles aidées financièrement</p>	<p>Prévention et promotion du dépistage</p> <p>120 000 jeunes participants aux actions d'éducation à la santé et 1700 actions de promotion des dépistages sur le territoire</p>	<p>Société et politiques de santé</p> <p>Rapport annuel de l'Observatoire sociétal des cancers et actions de plaidoyer</p>
--	---	--	---



- 600 000** adhérents
- 13 500** bénévoles réguliers (Source : Rapport d'activité 2017)
- 123 000** fans sur Facebook (janvier 2019)
- 67 000** followers (janvier 2019)
- Ligue-cancer.net : **520 000** pages vues par mois (année 2018)
- Vivre le magazine contre le cancer : **70 000** exemplaires chaque trimestre

Nos coordonnées

0 800 940 939 Service & appel gratuits

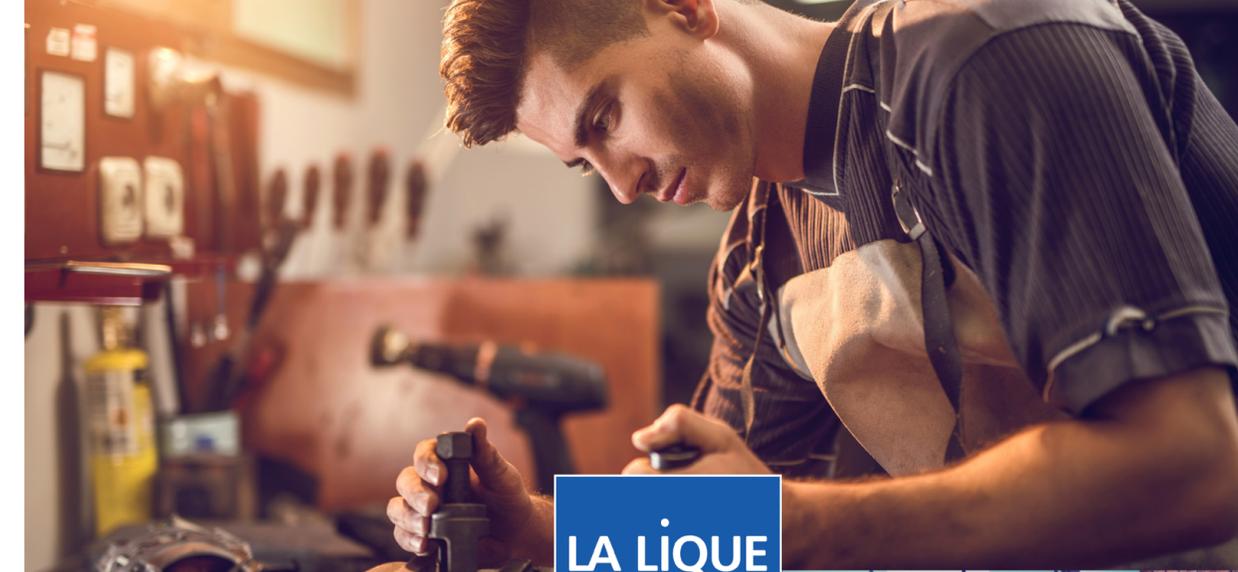
Ecoute et soutien psychologique
Conseils pour accéder à une assurance de prêt
Permanence juridique



La Ligue contre le cancer place la transparence au cœur de sa politique de fonctionnement. Elle s'engage à une gestion rigoureuse des fonds confiés et à accepter un contrôle régulier de ses comptes.

La Ligue est soumise au contrôle de la Cour des Comptes afin de garantir la bonne gestion de vos dons. Vous pouvez consulter le dernier rapport de la Cour des Comptes portant sur la Ligue sur le site : ccomptes.fr

La Ligue contre le cancer est agréée par le Comité de la Charte.



Lig'Entreprises engagées contre le cancer

Programme d'Actions Cancer Toutes Entreprises

La Ligue contre le cancer vous accompagne pour :

- sensibiliser vos collaborateurs à la problématique cancer et aux répercussions éventuelles sur l'emploi
- déployer des actions de prévention avec vos équipes.



LE CANCER ET LE MONDE DU TRAVAIL AUJOURD'HUI



LUTTER CONTRE LE CANCER, UN ENJEU POUR L'ENTREPRISE



UN ENGAGEMENT - UN PROGRAMME

400 000

nouveaux cas de cancer chaque année



1 personne malade sur 2 a moins de 65 ans et est susceptible d'être en activité

3 000 000

3 millions de personnes vivent avec un antécédent de cancer

5 000 000

5 millions de proches ou aidants de personnes atteintes de cancer

Sources : INCA, Observatoire sociétal des cancers, 2017

- Pour les employeurs, le coût des arrêts maladie liés à un cancer, est de l'ordre de **500 millions d'euros** par an (Source : INCA. Analyse économique du cancer, mars 2007),
- Le cancer peut être un facteur d'isolement en modifiant les relations sociales et en **réduisant la cohésion de l'équipe de travail** : 43 % des collègues jugent que l'absence du salarié malade a perturbé l'organisation de l'entreprise. (Source : Observatoire sociétal des cancers, 2013),
- **40%** des cancers sont évitables (Source : INCA).

«Je me fatiguais vite et cela agaçait les collègues, je m'absentais régulièrement pour des examens (biopsie, mammographie, échographie...)»

Marie, 41 ans, en cours de traitement

Ne pas aider Marie prive l'entreprise de ses compétences et d'une précieuse alliée pour ses collègues. L'absence de soutien de la part de son employeur pourrait être dommageable pour l'ensemble des équipes.

Le cancer est une réalité dans le monde du travail

- Prendre en compte les situations de cancer relève de la **responsabilité sociétale et morale de l'entreprise**,
- L'entreprise peut participer, à sa mesure, à la **réduction du nombre de cancers évitables**,
- Les actions menées sur le cancer contribuent à **améliorer le bien-être des collaborateurs et la performance au sein de l'entreprise**.

Les politiques publiques mobilisent tous les acteurs

- **Le plan cancer 2014 - 2019** a pour objectif de réduire de moitié, d'ici 20 ans, le nombre de décès par cancers « évitables » en faisant le choix de porter un effort majeur sur la prévention des principaux facteurs de risques. Il vise également à diminuer l'impact du cancer sur la vie professionnelle.
- **Le plan de santé au travail 2016 – 2020** ambitionne de prévenir plutôt que de réparer et souhaite créer une véritable culture de la prévention dans le monde du travail, de même qu'il cible la qualité de vie au travail comme levier en faveur du maintien dans l'emploi des salariés souffrant de maladie chronique.
- **La loi relative à la modernisation de notre système de santé** vise à «soutenir et valoriser les initiatives des acteurs pour faciliter l'accès de chacun à la prévention et à la promotion de la santé».

« Il me paraît indispensable pour faire de la prévention des cancers de pouvoir informer les salariés sur leur lieu de travail grâce à des journées de sensibilisation, en collaboration avec la Ligue contre le cancer. Cela leur permet d'être mieux informés sur les modalités de dépistage des cancers. »

Dr Eric GOUZI, Médecin de santé au travail, Médecin référent Groupe Casino – Saint Etienne

La Ligue contre le cancer vous accompagne pour :

- **former vos managers** pour une meilleure connaissance de la problématique de vos collaborateurs atteints de cancer,
- **féderer vos équipes** autour d'un projet commun,
- **faciliter la prévention et le dépistage des cancers** auprès de vos collaborateurs,
- **lever les tabous et changer le regard** porté sur le cancer et sur les personnes touchées par cette maladie.

Construire ensemble notre collaboration dans le cadre d'une expérience pilote

- **Analyser vos attentes et vos besoins** pour permettre de mieux comprendre votre entreprise, son organisation, les problématiques spécifiques que vous rencontrez dans le champ du cancer et les actions qui pourraient être envisagées.
- **Concevoir les bases du projet commun** :
 - identifier un référent au sein de votre entreprise,
 - adhérer à une charte commune d'engagement «Mon entreprise se ligue contre le cancer».
- **Mettre en place un plan d'actions** pour :
 - identifier les priorités retenues et les objectifs,
 - définir ensemble des indicateurs d'évaluation.

«Le retour à l'emploi devrait toujours être accompagné. Le passage du "monde de l'hôpital" au "monde du travail" et au "monde des non malades" exige une vraie démarche.»

Marc, 55 ans, intérimaire